

# APL

PROCÈS DES  
25  
ETUDIANTS INculpÉS  
**TOUS À  
RENNES**  
LE 7 DECEMBRE

# ouest information

2F



29 NOV.

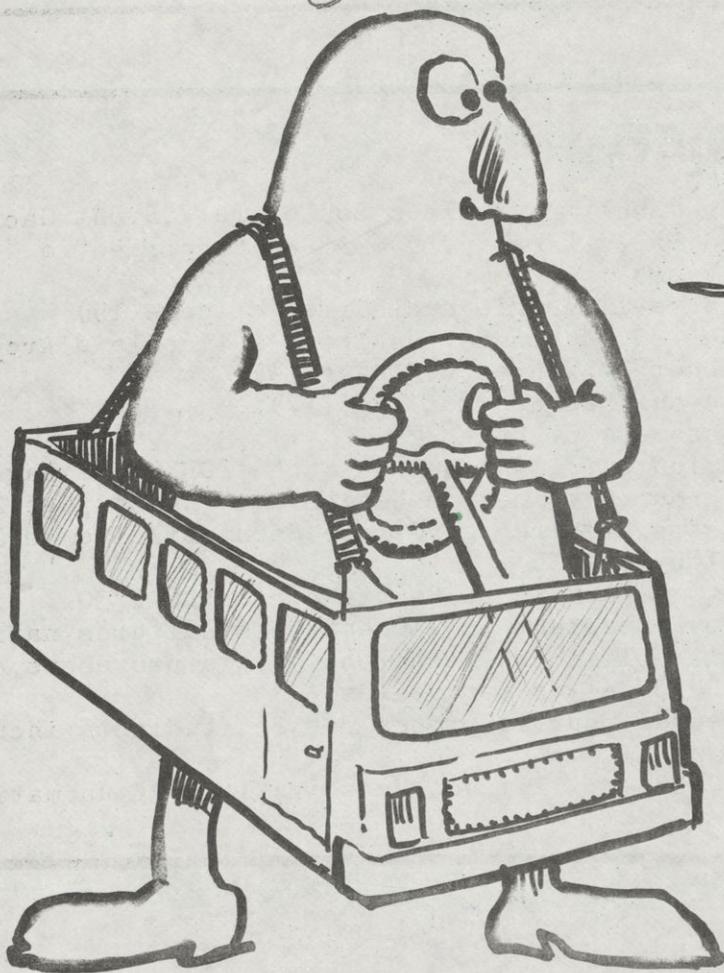
## VOYAGES QUÉRARD

LE POING MORT ... C'EST FINI ?

VOYAGES QUÉRARD  
RECRUTE CHAUFFEURS  
DISPONIBLES 20h/jour  
APTITUDES POUR  
maçonnerie, lavage  
de vitres, menuiserie  
carrelage, jardinage  
etc... EXIGÉES.  
SALAIRE SELON.



# en grève



n°163

## AU MENU CETTE SEMAINE....

- OUVRIERS page 2 : Les chauffeurs de Quérard ne veulent plus se faire rouler.  
 pages 3/4 : Le contrôle médicale dans l'administration (M.A.N.).  
 pages 5/6 : Le congrès régional de la CFDT.  
 page 7 : la chasse aux sorcières dans les syndicats (IMRO).
- PAYSANS page 8 : Le scandale de Notre-Dame des Landes n'aura pas lieu.  
 page 9 : Orne : quand les paysans font reculer les cumulards.  
 pages 9/10 : Loire-Atlantique : six ans après la guerre du lait.  
 page 11 : Chronique du Haut-Bocage
- ECOLE pages 12/13 : Le procès en appel des 25 étudiants inculpés.  
 page 14 :
- QUARTIERS page 15 : Le scandale des impôts locaux.  
 page 16 : Non à l'abandon de la prévention.
- INTERNATIONAL page 17 : Les basques de l'Ile d'Yeu : deux meetings.
- COUBRIER - page 18 : Librairie 71 : des lecteurs nous écrivent.  
DEBAT page 19
- FEMMES page 20 : A propos du bilan de la contre-manifestation à Laissez-les vivre (APL n° 162)  
 : Coordination des groupes femmes.

## CALENDRIER

- Mardi 30 novembre : ARBATZ au Foyer du Jeune travailleur Boulevard Vinvent Gache  
 Cinéma : Hommage à Fritz Lang : "La mort de Siegfried" à 21 Heures, salle Vasse.
- Mercredi 1er Décembre : Rassemblement contre l'énergie nucléaire (cf page 19)
- Jeudi 2 décembre : Gala de soutien aux 25 étudiants inculpés, à l'école d'Architecture, rue Massenet 18 heures (cf page 14)  
 : Meeting de soutien aux Basques (cf page 17)
- Vendredi 3 décembre : Meetin pour les Basques (cf page 17)  
 : Réunion d'information sur l'Afrique du Sud à 20H30 (cf page 16)
- Samedi 4 décembre : Coordination des groupes femmes de Nantes à 14 He (cf page 20)  
 : "La santé c'est notre affaire" au Centre Saint-Hilaire de la Roche-sur-Yon de 16H à 19 H.  
 : Arbatz et Viglietti à la MJEP de Saint-Nazaire 20 H 30
- Sam/Dimanche 4/5 : Week-end de Centre Protestant de l'Ouest "les cultures nationales et le pouvoir politique" recherche sur le processus de sécularisation. (7930 Celles sur Belles)
- Mardi 7 décembre : Manifestation à Rennes pour le procès des 25 étudiants inculpés (cf page 12)
- Jeudi 9 décembre : Cinéma : 20H30 " Vietnam, il y eut un soir, il y eut un matin"

# LES CHAUFFEURS DE QUERARD NE VEULENT PLUS SE FAIRE ROULER !

→ Pour la première fois, une grève a éclaté lundi 22 aux Voyages QUERARD (BOUGUENNAIS), le syndicat CGT qui vient de se monter, exigeant la réintégration d'une employée, femme d'un candidat délégué du Personnel.

C'est un évènement dans la mesure où cette petite entreprise familiale (très ancienne) a toujours réussi à éviter toute lutte et tout syndicat, en mêlant paternalisme et répression.

Le patron demande à l'embauche si l'on est syndiqué, et licencierait systématiquement tous les travailleurs qui pourraient être combattifs, quand ils ne partent pas d'eux-mêmes, dégoutés.

Les gars ne restent pas longtemps, il suffit de lire les petites annonces pour trouver des offres assez régulièrement...

## LA LOI DE QUERARD

Chez QUERARD, il n'y a guère que la loi de QUERARD.

Il n'y a que deux mécanos pour 40 véhicules, et ils roulent aussi. Aux chauffeurs de se taper la grosse mécanique. Parce qu'il y a aussi les petits travaux : nettoyer les mercédès des patrons, faire leur jardin, leur menuiserie, le béton, etc...

Naturellement, il faut laver les cars, frotter les vitres et cirer les sols ; le pont qui cogne, le pneu lisse bien que déjà souvent recreusé, le rétro en moins peuvent attendre.

Il n'y a aucun planning, la plupart des chauffeurs apprennent à 6 H où ils vont. Et ça changera après...

Il faut déjà avoir un peu d'ancienneté pour comprendre comment carroter une heure de libre : des amplitudes qui vont jusqu'à 17 H par jour, des semaines qui peuvent dépasser 60 H, des mois sans un jour de repos. Seuls, les débutants ont la naïveté d'attendre. Qu'on leur dise de lâcher le boulot ! C'est d'autant plus facile pour QUERARD, qu'il n'y a aucune des vérifications possibles imposées par la loi (14 derniers

disques de controlographe, Livret individuel de contrôle, tableau de travail).

Les chauffeurs seraient payés de toutes leurs heures, même au taux horaire du SMIC, ils seraient bien riches. Mais aucune feuille de paye ne dépasse jamais les 48 heures légales. Il n'y a, en plus des primes de dimanche et samedi tantôt, qu'une prime bizarre qui fait qu'il n'y a pas deux paies identiques le même mois...

Il y a bien une chose qui progresse : les profits. Des dizaines de millions dans de nouveaux cars, mais aussi leurs dépenses personnelles (Léon QUERARD, père, joue chaque semaine des centaines de milliers de A.F. au P.M.U.), mais il n'y a rien pour payer un essuie-mains aux travailleurs (qui n'ont pas besoin non-plus de bleus de travail, de protection sur la meule-brosse, de WC, etc, etc).

La famille QUERARD est influente. Bien que le père ne soit plus président de la Commission de retraits de permis, il reste puissant dans le syndicat des patrons, malgré les crasses qu'il a pu faire à ses "confrères" et dans la bourgeoisie locale, partout où on peut se rendre de menus services entre gens bien !

## APPEL A L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS

Aussi les grévistes ont-ils appelé "l'ensemble des travailleurs qui, en particulier, disposent des transports QUERARD, pour se rendre à leur travail, à faire preuve de la plus grande solidarité pour le respect de leurs droits, et la réintégration immédiate de la salariée licenciée."

Une victoire de ces travailleurs serait un coup de fouet donné aux luttes des autres chauffeurs, en particulier des petites boîtes (plus de 95% des entreprises de transport en commun ont moins de 50 cars) exploités par des patrons qui ne respectent même pas leur propre loi. Avec l'image des QUERARD, l'image du chauffeur gueulard, mais au fond docile a vécu

● NOTE APL : Nous sommes partie prenante d'un dossier qui exprimerait les revendications d'usagers sur les transports (STAN, scolaires, ouvriers, lignes, etc...) Que toutes les personnes intéressées prennent contact avec l'APL.

(UN CHAUFFEUR N'APPARTENANT PLUS AUX VOYAGES QUERARD.)

# le contrôle médical dans l'administration.

## UNE REALITÉ INQUIÉTANTE À LA M.A.N.



### /un nouveau chantage

Deux employées au standard de la M.A.N. récemment en congé maladie ont reçu de leur directeur la lettre suivante :

"Comme suite à sa demande de congé maladie de 15 jours à compter du 3 novembre 1976, je prie Madame X.X. de bien vouloir se soumettre à l'examen médical du Docteur THIBAudeau, médecin assermenté, 3, allée Beaurivage, Ile Beaulieu à NANTES, auprès duquel elle est invitée à prendre immédiatement rendez-vous."

Les organisations syndicales refusent catégoriquement ce genre de contrôle, légalisé dans l'administration. Nous expliquons quels dangers, il fait peser sur nous tous.

#### ● que signifie un tel contrôle ?

Ce contrôle frappe aujourd'hui deux standardistes d'une façon absurde :

- La première a déjà subi deux contrôles auprès d'un médecin de la Sécurité sociale dont elle perçoit les indemnités. Elle n'est plus payée par son employeur du fait de la durée de sa maladie.
- La seconde arrive à expiration de son congé-maladie.

Dans les deux cas, le contrôle se présente comme une tracasserie mêlée d'un chantage.

#### ● responsables de leurs conditions de travail ?

Malgré des conditions de travail déplorables qui sont celles du standard - à l'origine de maladies nerveuses - et au lieu d'en tenir compte pour les améliorer, on met en cause la compétence des médecins et les avantages acquis en matière de maladie, pour finalement rendre les standardistes responsables de leur maladie.

Leur profession est considérée pour être très éprouvante nerveusement ;

à cela s'ajoute qu'elles sont isolées et souvent incomprises du personnel de la MAN - assimilées qu'elles sont, à leur machine - Enfin, les règlements appliqués généralement aux standards sont ici ignorés.

#### ● elles ont un nouveau standard & elles en veulent plus ?

Conformément aux règlements appliqués aux standards, elles exigent :

- \* 36 heures par semaine au lieu de 40 ;
- \* 20 minutes de repos par demi-journée ;
- \* Effectifs maintenus au complet (6 standardistes au lieu de 4) ;
- \* Connaissance de leurs droits par un règlement et respect de ces droits.

Fortes de tout cela, les standardistes soutenues par l'intersyndicale CGT-CFDT de la M.A.N. et la CFDT des impôts réclament en plus :

- L'amélioration du nouveau local - l'ancien était une cage, le nouveau est une cellule :
  - Issues de secours débloquées dans la journée,
  - Sécurité incendie créée,
  - Installation électrique correcte,
  - Ventilation et chauffage révisés sérieusement (le régisseur de la MAN a installé un petit radiateur pour y pallier),
  - Ouverture d'une fenêtre semblable à celles des salles de repos.
- Informations sur les mutations de poste : l'intéressée est mise devant le fait accompli.
- Libre accès au standard.

L'intersyndicale soutiendra les standardistes dans leur lutte pour la mise en pratique et le respect de leurs légitimes revendications.

Ceci dans l'intérêt de tous.

## 2/ le contrôle médical appliqué aux auxiliaires.

Désormais, depuis le 21 juillet 1976, toute personne de la fonction publique pourra recevoir une lettre comme celle citée plus haut.

En effet, la circulaire CHIRAC dit ceci :  
 " Un contrôle pourra être effectué à tout moment par un médecin assermenté de l'administration".

Le contrôle patronal du privé S'INSTALLE LEGALEMENT dans l'Administration, alors qu'il a été condamné par des Tribunaux (cf. Sécurex)

A l'origine réservé aux titulaires qui, en cas de litiges pouvaient réunir une commission médicale, il est appliqué aux auxiliaires, sans aucun recours en cas de litige sinon celui de la contestation et du refus.

Un tel contrôle s'exerce au mépris du travailleur malade et contribue à l'entreprise patronale et gouvernementale de dénigrement et de démolition de la Sécurité sociale.

### ● les médecins assermentés sont en infraction avec leur code.

L'utilisation des médecins est contraire à l'article 56 du code de déontologie médicale qui régit la conduite des médecins vis-à-vis des malades, de ses confrères ou de la société :

#### ARTICLE 56

"Nul ne peut être à la fois médecin expert et médecin traitant d'un même malade. Sauf accord des parités, un médecin ne doit pas accepter une mission d'expertise dans laquelle sont en jeu les intérêts d'un de ses clients, d'un de ses amis, d'un de ses proches, d'un groupement qui fait appel à ses services, Il en est de même lorsque ses propres intérêts sont en jeu".

### ● les travailleurs ont déjà réagi

Devant cette nouvelle forme de répression les travailleurs du privé sont

passés à l'action et ont obtenu, notamment auprès des tribunaux, la condamnation de ces pratiques :  
 SECUREX a perdu toute possibilité d'exercer en Savoie et Haute-Savoie et dans la région d'Orléans.

Actuellement, à la M.A.N. un précédent est créé.

### ● travailleurs non-titulaires de la M.A.N. en congé maladie

Si vous recevez une convocation du directeur pour vous rendre à une telle visite

PREVEZ, OU FAITES PREVENIR IMMEDIATEMENT UN DELEGUE SYNDICAL DE VOTRE ADMINISTRATION.

Une action sera aussitôt entreprise auprès de votre direction pour qu'elle se rétracte et se justifie.

### ● CETTE ACTION SERA MENÉE AUSSI LOIN QU'IL LE FAUT.

- En cas de litige,
- En cas d'abus de droit et de violation du secret médical,

LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS TRANCHERONT.

\*\*\*\*\*

Mercredi 24 novembre, des délégués CFDT des impôts assistent à une entrevue avec le directeur des Services fiscaux. L'entrevue a été refusée à des représentants syndicaux de la MAN. L'entrevue a été positive, les standardistes ont obtenu :

- La promesse d'effectifs au complet (6).
- 20 minutes de repos par demi-journée.
- Une salle de repos au rez-de-chaussée.
- Que le directeur ne tienne pas compte du résultat des contrôles médicaux.

L'action a payé, mais nous ne nous en tiendrons pas là, pour les conditions de travail des standardistes, et nous lutterons pour faire cesser ces contrôles abusifs.

Intersyndicale CGT - CFDT;  
 CFDT Impôts.

# CONGRÈS RÉGIONAL CFDT

du 11 & 12 Nov  
à ST JEAN DE MONTS

• D'abord quelques problèmes de démocratie : trois rapports étaient présentés, l'un sur la croissance et le cadre de vie, l'autre sur "une classe ouvrière qui se bat" c'est-à-dire le rapport général et le troisième, le rapport financier.

Le premier est parvenu aux délégués un mois avant le congrès, les deux autres 15 jours avant !

Les amendements devaient être déposés 8 jours avant le congrès.

• Ces quelques remarques permettent de juger que la préparation ne pouvait pas être démocratique :

comment en quelques jours éplucher 45 à 50 pages de rapport, en discuter dans les sections, en discuter dans les syndicats et présenter les amendements ?

Cela aurait été un véritable tour de force.

Cependant les protestations là-dessus au congrès n'ont pas été à la mesure de la gravité des faits..

Mais c'est peut-être que l'on se satisfait à la CFDT aujourd'hui, comme dans les autres organisations d'une démocratie assez sommaire ?

• Ce manque de démocratie (et pour tant la CFDT était traditionnellement le syndicat qui faisait le plus d'efforts pour cela) se marque aussi dans la préparation du congrès :

Très peu nombreux étaient les adhérents qui avaient discuté des rapports et qui même étaient au courant de la tenue du congrès.

• Ceci s'explique car la préparation du congrès s'est faite au niveau des conseils des syndicats, des UL et des UD comme cela se reflétait très nettement dans le déroulement du congrès.

Par exemple : plus de la moitié des interventions étaient le fait de permanents d'UL et d'UD, à peu près la moitié des amendements du rapport général provenaient toujours des mêmes UL et UD, et fait tout aussi significatif, les amendements restants provenaient de deux

syndicats seulement : métaux Nantes et SGEN. Quant au rapport croissance et cadre de vie, il n'a eu qu'un seul amendement ! Quel riche débat !

## • base / appareil syndical.

Il faut bien avoir cela en tête pour comprendre que ce congrès ne représentait pas réellement les 80 000 adhérents des Pays de la Loire.

Il représentait par contre, sans doute assez fidèlement, l'appareil syndical.

• D'ailleurs, un des points qui a été affirmé de nouveau avec le plus de vigueur, c'est le rôle du syndicat au détriment des sections.

Cette innovation du congrès d'Anancy a été, il ne faut pas l'oublier, bien appuyée par les Pays de Loire.

Donc recondamnation des AG souveraines, des comités de grève responsables etc... et même, quand le rapport général, pour donner un semblant de pouvoir à l'adhérent, indique qu'il doit être le "décideur", cela suscite la rage du délégué des métaux de Nantes ! (pas étonnant disent certains, aux métaux, les adhérents ne sont jamais consultés).

## • La gauche au pouvoir; ...

Un autre point à l'ordre du jour, c'est l'espérance de la gauche au pouvoir.

Le rapport croissance et cadre de vie, n'est en effet qu'un programme que la CFDT souhaite réaliser dans cette éventualité.

-----

Ne discutons pas du rapport lui-même (il sera en vente à l'UD et largement diffusé) mais plutôt du problème de fond : que fera la CFDT une fois la gauche au pouvoir ?

Là-dessus, une majorité des congressistes insiste sur l'autonomie du syn-

.../...

dicat mais tout le monde n'y attache pas la même importance.

Pour certains c'est une clause de style qui ne les empêche pas de se compromettre dès aujourd'hui avec le PS.

Pour d'autres, ils y voient un ultime recours qui permettra de sauver la CFDT du réformisme de l'Union de la gauche.

Mais il semble que les orientations ont déjà été décidées et sans tout le débat nécessaire à cette question d'extrême importance.

• Louis Allard, le nouveau secrétaire régional, le rappelait dans son allocution finale : "certains" disent que la gauche au pouvoir sera quelque chose de redoutable mais nous pouvons affirmer que cela constitue d'abord une chance pour la classe ouvrière. Il nous faut aborder cette chance positivement ! Bien ! C'est clair, et si vous n'êtes pas content gare !... On arrive justement au problème le plus cuisant du moment : que faire de l'extrême-gauche ?

## ● L'extrême-gauche

• A Annecy, Edmond Maire avait déjà lancé les hostilités car, "il faut que nous soyons unis, très majoritairement dans la CFDT si nous voulons peser, aux moments décisifs, d'un poids réel" (sic), à Saint-Jean de Monts, il a poursuivi habilement l'offensive.

• Il a fait semblant d'abord de s'offusquer que l'on crie à la chasse aux sorcières alors qu'en réalité c'est tout le "cléricalisme marxiste" qu'il attaque, aussi bien celui qui fleurit dans la CGT et le PCF que celui qui risque d'infester les rangs de la CFDT.

Pour appuyer ses positions, il cite la phrase d'un dirigeant de la CGT, membre du comité central du PC qui écrit dans le journal cégétiste "Le Peuple" que le CFDT est "par nature réformiste".

Mais cette diversion tactique est vite suivie d'une précision d'une

extrême importance :

la confédération a décidé de convoquer pour décembre deux réunions, l'une au niveau des UD, l'autre au niveau des fédérations pour "améliorer la pratique démocratique".

Comme on venait de nous dire que c'est l'extrême-gauche que l'on accuse de pratiques antidémocratiques, on peut imaginer le contenu réel de ces réunions !

Apparemment Edmond n'a pas digéré les échecs subis dans les fédés des transports (FNHET) et des cheminots où la ligne confédérale a été mise en minorité dernièrement.

• Sur le plan local, on n'est pas en reste pour ce qui est de la bassesse dans les attaques : c'est ainsi que, entre autres, des dirigeants de Nantes font courir le bruit que les affiches de la CFDT arrachées le 23 octobre, ça n'était pas la CGT comme on le pensait mais le PC-MLF et cela sans l'ombre d'une preuve !

Ca fait froid dans le dos !



L'opposition au réformisme s'est tout de même manifestée, quoique faiblement étant donné le style de préparation du congrès.

Sur les 280 à 300 délégués, on peut compter 20 à 30 voix pour les amendements de la gauche syndicale et 30 à 50 abstentions plutôt opposées à la ligne confédérale mais timides.

Cependant, la présence de l'extrême gauche s'est plutôt manifestée dans l'insistance sur la nécessité de l'autonomie syndicale.

— En définitive, un congrès bien dans la ligne de la confédération ! Edmond Maire qui s'était déplacé spécialement pour cela n'a pas dû retourner trop mécontent.

Les troupes ne regimbent pas trop aux nouvelles mesures.

Mais peut-on dire qu'il s'agissait réellement de la base et du syndicat réel ?

Un délégué

# CHASSE AUX SORCIÈRES DANS LES SYNDICATS ? « APPEL: POUR LES EXCLUS DE L'IMRO (G.G.T.) »

## NOUS N'ÉTIONS PAS PASSÉS PAR LES PROCÉDURES DE CONCILIATION.

En 1974, la direction de l'IMRO annonce trente cinq licenciements et la suppression de tous les avantages acquis.

La riposte est immédiate pour refuser les licenciements. Après huit jours de grève, la direction recule.

Et malgré le recul patronal, l'action des travailleurs fut désavouée par la fédération du livre CGT parce que nous n'étions pas passés par les procédures de conciliation.

Un an après, ce fut la fermeture de l'entreprise. Cent dix neuf licenciements dont douze cadres et vingt-cinq employés.

Les travailleurs décident d'occuper leur entreprise en riposte à la liquidation de biens sur les revendications suivantes :

- réouverture de l'entreprise ;
- maintien des emplois.

La participation de tous à la lutte a permis de montrer que chaque travailleur pouvait être un militant actif et responsable.

C'est dans la lutte que se sont révélés les travailleurs qui avaient une véritable conscience de classe.

Malgré cela, six de nos camarades ont été exclus de la CGT le 20 septembre 1976 par un bureau syndical restreint (sur vingt et un membres, il n'y avait que dix présents).

Nos camarades ont été exclus arbitrairement car nous ouvrons les portes de l'imprimerie à toutes les organisations politiques et les débats que nous avons avec celles-ci ont permis de progresser et de renforcer notre unité.

Nous nous battons pour l'unité de la classe ouvrière et c'est à chaque syndiqué, qu'il soit CGT ou CFDT de le faire.

C'est ce que nous avons pu faire au niveau de l'IMRO.

Pour nous, le syndicat ne doit pas être l'instrument de quelques-uns qui pensent pour les autres, mais

mais l'affaire de tous de façon que le syndicat soit réellement notre outil de lutte.

C'est de cette manière que le syndicat se renforce et devient un instrument réel pour les travailleurs.

## NOUS AVONS PRIS DE NOMBREUSES INITIATIVES

Sans arrêt nous avons pris de nombreuses initiatives : occupation de Paris-Normandie, de la cathédrale de Rouen etc... sortie d'un journal Spécial licenciements, vingt séries d'affiches, des tracts, bandes dessinées etc...

A toutes ces initiatives, de nombreux militants, tant CGT que CFDT ont participé.

Pour populariser la lutte, les travailleurs ont participé à toutes les initiatives de coordinations des luttes.

Pour rompre l'isolement où le pouvoir veut nous enfermer, pour riposter centralement, pour gagner, les travailleurs en lutte ont besoin de se coordonner et de prendre des initiatives en commun.

Les travailleurs de l'IMRO en lutte

extrait de l'outil-révolution du 18 Nov.

## LA SANTE C'EST NOTRE AFFAIRE !

Forums de 16h. à 19h. sur différents sujets (Prévention, Hygiène et sécurité ; La femme face à la contraception, l'avortement, la maternité ; Inadaptation, médicalisation de l'échec scolaire ; tiers payant, centre de soins, relations usagers-médecins ; le démantèlement de la sécurité sociale ; santé et environnement, nucléaire.)

Débats de synthèse de 21 à 23h.

Les organisateurs: U.L. CFDT de la Roche, Syndicat CFDT Santé, Groupe Yonnais Féministe, Planning Familial, Ecole Emancipée, PSU, CSCV (APF), CMRV, CRIN, LCR, OGR, Choisir

# LE SCANDALE DE NOTRE-DAME DES LANDES N'AURA PAS LIEU

En effet, le 29 octobre, devait avoir lieu le procès GODEFROY-BRUNET, devant le Tribunal Paritaire de SAINT-NAZAIRE. Aujourd'hui, les faits sont là :

Le propriétaire Victor Brunet, renonce à son congé, revient au prix de fermage inscrit sur le bail et permet à la famille Godefroy d'effectuer quelques réparations pour que ceux-ci puissent bénéficier enfin de l'allocation-logement.

## COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVÉS LÀ ?

Tous ensemble nous avons démontré qu'en face d'individus peu scrupuleux, désireux de préserver leurs privilèges et pour cela décidés à bafouer les droits d'un fermier, la solidarité et l'engagement de tous a permis de déjouer ces manoeuvres.

Pour une fois, devant l'abus d'un propriétaire, la volonté des travailleurs de la terre a triomphé. C'est le droit au travail contre le droit de la propriété qui l'a emporté.

Ce jour là, on faisait reconnaître à la famille BRUNET que le véritable motif de congé n'était pas la reprise pour l'installation du fils. Tout le monde avait bien compris qu'il s'agissait simplement d'une manoeuvre de Victor Brunet pour augmenter son prix de fermage et qui pour cela, utilisait le bénéfice de la reprise triennale comme moyen de chantage.

Notre victoire syndicale de ce jour n'est certainement pas étrangère aux actions menées lors des récentes affaires de CHEIX, et de MESANGER.

En fait, on peut dire aujourd'hui, que grâce à leur détermination, les GODEFROY n'ayant pas hésité à soumettre leur problème aux organisations syndicales et à l'opinion publique, ont contribué grandement par cette victoire à une juste défense des fermiers.

L'équipe locale  
PAYSANS-TRAVAILLEURS.

Le Syndicat local.

## Comment s'est effectuée la mobilisation ?

Au début, nous sommes allés voir les fermiers pour discuter avec eux des ba-

ses sur lesquelles nous pouvions les soutenir : le maintien des fermiers sur leur exploitation, reconnaissance du droit au travail sur le droit à la propriété.

Suite à cette rencontre, les fermiers nous demandent d'assister à l'assemblée générale du syndicat local FDSEA (une trentaine de personnes).

Trois personnes furent désignées pour aller contacter le propriétaire ; leur rencontre ne donne rien.

Fin septembre : nouvelle assemblée générale - une vingtaine de personnes y participent. Nous sommes officiellement invités deux heures auparavant. A cette réunion, est décidé la création d'un comité d'information composé de représentants de la F.D. des Paysans-Travailleurs et des ouvriers de la commune. Le comité d'information décide la distribution d'un tract relatant le conflit BRUNET-GODEFROY, sur le canton. Bonne participation de tous à cette distribution.

Préparation d'une affiche : celle-ci fut proposée à l'assemblée générale qui précède le procès. Une opération peinture fut soumise par les P.T., celle-ci fut fortement déconseillée. (Assemblée générale : une quarantaine de personnes). La participation de la F.D. fut loin d'être en rapport avec son accord et la présence de ses adhérents. Quant aux P.T. ils furent tous présents.

A cette assemblée générale la mobilisation pour le jour du procès fut décidée. Sur recommandation des représentants fermiers (FDSEA) et Chambre d'Agriculture ; au niveau départemental, celle-ci ne devait être que locale afin de ne pas indisposer le juge.

Une pétition demandant le maintien de la famille Godefroy sur la ferme du Liminbout avec la garantie d'un bail est signée par 213 habitants de la commune.

A ST Nazaire le 29, une cinquantaine de personnes répondent à notre appel et apportent leur soutien à Godefroy. Cette présence incommode le fils Brunet qui ne voulant pas affronter le public demande une ultime conciliation. Après trois heures de négociation, la victoire fut totale.

Le bilan est tiré la semaine suivante avec la famille Godefroy. Il est reproché au groupe P.T. d'être trop important, ceci par un membre de la FD - (décision personnelle) qui apparaît aux yeux de certains P.T. comme faisant partie de la gauche de celle-ci. Pour nous ce bilan était à faire par ceux qui avaient activement participé à l'action.

PAYSANS-TRAVAILLEURS  
DE M.D.L.

## Orne: quand les paysans font reculer les cumulards

En mars 1976, un fermier avait été installé avec sa femme et ses deux enfants sur une terre acquise par la SAFER (Société d'Aménagement foncier et d'Etablissement rural, qui peut acheter des terres en priorité et les rétrocéder à des paysans), à MALABRI, en Basse-Normandie.

### LE FILS D'UN MAQUIGNON...

Le fils d'un maquignon spécialisé dans l'import-export avec l'Italie et propriétaire de 80 ha, contestait la préemption de la SAFER car il pensait pouvoir acheter la terre. Car ce jeune homme est un vrai paysan ! Licencié en droit, diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de ROUEN, et déjà propriétaire de 25 Ha. Il bénéficie de l'appui de notables réactionnaires de la Fédération Nationale de la Propriété Agricole et des fascistes de la FFA.

La FDSEA de l'Orne n'a manifesté son soutien que du bout des lèvres.

### 1500 POUR LE FERMIER !

#### LE 22 OCTOBRE :

Les amis du cumulard tentent d'occuper la ferme et d'expulser la famille. Ils sont repoussés par une centaine de paysans du canton.

#### LE 15 NOVEMBRE :

Ils envahissent les locaux de la SAFER qu'ils occupent en réclamant l'expulsion du fermier.

Face à ces attaques les paysans ont clairement manifesté volonté :

#### LE 24 NOVEMBRE :

1 500 paysans et travailleurs ont réclamé le maintien dans les lieux du fermier. La lutte continue et les travailleurs de la terre sont décidés à faire respecter les droits au travail.

Extrait du Q du P

Loire-Atlantique

## 6 ANS APRÈS LA "GUERRE DU LAIT"

### Vers une action paysanne de grande envergure ?

Depuis la "guerre du lait" (1972) - camions de lait bloqués sur les routes dans plusieurs régions de France - l'action des producteurs pour défendre le revenu de leur travail ne paraissait plus au grand jour. Mais depuis plus de 6 mois, en Loire-Atlantique, ça recommence à "bouillir".

### Matière Azotée ("matière protéique") : de quoi s'agit-il ?

Un litre de lait contient :

- de la matière grasse de 35 à 45 g,
- des sucres, de 40 à 60 g,
- des matières azotées entre 25 et 40 g,
- des sels minéraux de 9 à 10 g,
- de l'eau.

La composition du lait varie suivant les animaux, les races, l'alimentation.

La matière protéique est l'élément principal pour la fabrication des fromages et des poudres de lait.

Un lait riche en matière grasse est presque toujours riche en matière protéique. Généralement, la teneur du lait en matière grasse et en matières protéiques, évoluent dans le même sens.

En 1975-1976, l'écart moyen entre matière grasse et matière protéique relevé par le contrôle laitier a été de 7,8 g par litre, mais l'écart peut être beaucoup plus fort (jusqu'à 12 g) ou beaucoup plus faible (3, 4 g).

## Une nouvelle prime !

Or, les Pouvoirs Publics ont décidé d'imposer le paiement du lait selon sa matière protéique, par le biais d'une nouvelle prime. Dans un appel aux producteurs de lait, distribué ces jours-ci par les Paysans-Travailleurs dans les communes et les cantons de Loire-Atlantique, on trouve les explications suivantes :

.../...

## La position des Paysans-Travailleurs

Il faut savoir que ce nouveau mode de paiement :

- aggraverait les écarts de prix entre producteurs (jusqu'à 25-30 cts par litre),

- Compliquerait les feuilles de paie,

- N'apporterait globalement aucune augmentation : les industriels laitiers l'ont reconnu publiquement.

Mais le plus grave est que l'on s'oriente vers un paiement à la Matière Utile, c'est-à-dire aux grammes de Matière grasse et de matière azotée avec une indexation sur les cours du beurre et de la poudre de lait :

C'EST SOUS COUVERT DE L'APPLICATION DE LA LOI, UNE ATTAQUE DIRECTE AU PRIX GARANTI ET UN DESENGAGEMENT DES POUVOIRS PUBLICS VIS A VIS DU SOUTIEN DU MARCHÉ LAITIÈRE.

Les mesures récentes ou en préparation le prouvent :

- LA TAXE SUR LE SOJA

Elle a eu pour conséquence une augmentation des farines d'environ 3 % et du soja de 17 cts au kilo; (-)

- TAXE DITE DE CORESPONSABILITE

Qui pourrait atteindre 2,5 cts par litre afin de résorber les excédents laitiers que les entreprises créent en livrant le plus possible à Interlait (organisme sotckeur). Ce qui est une garantie pour les entreprises d'écouler leurs produits. Et permet aux pouvoirs publics de ne plus avoir à soutenir le marché.

- LA POLITIQUE DE QUALITE

Depuis 3 - 4 mois, un nombre croissant de producteurs rencontre des problèmes de qualité. Les laiteries avançant comme raison les conséquences de la sécheresse sur l'état sanitaire des animaux.

En fait, nous constatons que les prélèvements de lait de tanks contenant 6 traites sont de plus en plus nombreux alors que 4 traites est un maximum reconnu. (..) (Le lait était autrefois ramassé en bidon. En entraînant les paysans à s'équiper de tanks de lait, d'une contenance importante, les laiteries s'économisent des frais

de ramassage. En plus, le camion passant désormais de plus en plus, un jour sur trois, le lait bien que conservé au froid, perd en qualité (incidences sur le prix payé par les coopératives ou les firmes). NDLR).

## Le prix du lait

Des revendications actuelles des producteurs de lait dont les bases se trouvent rassemblées dans le dossier Paysan-Travailleur qui circule depuis plusieurs mois dans les équipes syndicales, nous ne rapportons ici que l'essentiel.

La réflexion se développe actuellement vers l'élaboration d'une revendication chiffrée concernant le prix du litre de lait. C'est sans doute à ce stade que la mobilisation pourra prendre une envergure plus large.

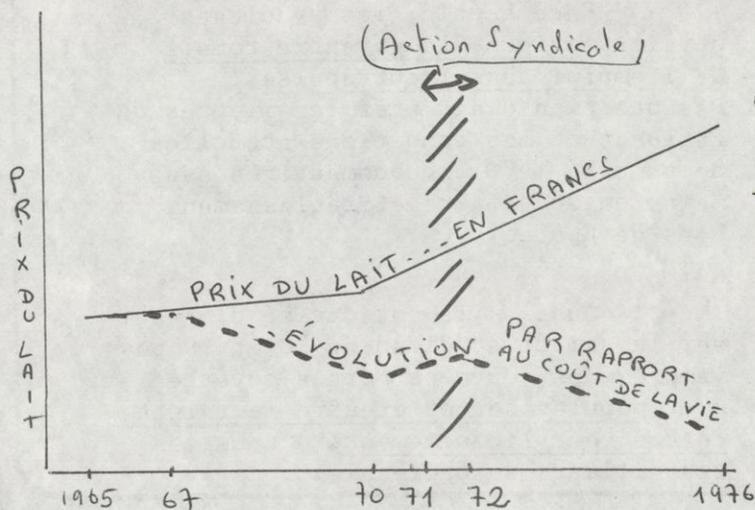
Sur ce point, il est intéressant de regarder le graphique ci-joint publié par la FDSEA. : Le graphique ci-dessous représente l'évolution du prix du lait en Loire Atlantique depuis 65.

QUE CONSTATONS - NOUS ?

- Le prix du lait a, semble-t-il augmenté régulièrement depuis 10 ans. C'est ce que la presse et le pouvoir répètent souvent : c'est l'augmentation des prix des produits alimentaires qui pousse à l'inflation.

Mais si on compare avec l'évolution du coût de la vie on voit que non seulement il n'y a pas d'augmentation, mais au contraire une baisse relative du prix du lait ces dernières années.

- Il y a une seule période où le prix du lait a "décollé" c'est l'année 72. Comme par hasard il y avait eu cette année là de nombreuses actions syndicales dans tout l'Ouest. Voilà une indication précieuse pour savoir ce qui nous reste à faire...



## Le point de l'action des producteurs de lait (44)

Quant à l'action proprement dite, où en est-elle ?

Au printemps, les Paysans-Travailleurs font campagne contre le paiement à la matière azotée : dossier, tract, réunions cantonales des producteurs.

La section lait de la FDSEA, dirigée par un élément ultra-modéré, Louis Miault, de Donges, hésite à s'engager, après débat, elle fait et lance une pétition signée par 5 000 paysans du département, au cours de l'été.

Enfin, plusieurs manifestations ont eu

lieu :

à la Jaunaie (Chateau-Thébaud), devant chez Fillaud à Saint Père en Rétság (150 paysans), à la C A N A d' Ancenis (600), à la Colarena, le mois dernier.

Les coopératives et les firmes privées, sous le parapluie bien commode de l'obligation juridique (loi Godefroy, arrêtés préfectoraux), campent sur leurs positions.

On doit s'attendre à une avancée progressive, mais profonde de la protestation des producteurs de lait.

Correspondance A.P.L.

## CHRONIQUE DU HAUT BOCAGE

CHOLET • LES MAUGES • LES HERBIERS

### PLUS de 6000 TRAVAILLEURS CHOLETAIS Aux JOURNÉES "PORTES OUVERTES aux BATIGNOLLES !

Depuis la réunion du Comité d'Entrepris du 18 octobre, la procédure des 226 licenciements est engagée et l'inter-syndicale GGT-CFDT-GGC avait obtenu un délai de 5 semaines suspendant la procédure effective des licenciements.

Après consultation des organismes paritaires départementaux et régionaux, pour le patronat et la direction des Batignolles, les licenciements sont "un fait acquis", avec pour seule réponse aux syndicats : une ultime démarche au ministère de l'Industrie et l'offre de 50 postes dans la Métallurgie à ... Angers.

Face à cela, les syndicats ouvriers exigent la garantie totale de l'emploi dans l'entreprise.

Pas question d'accepter les miettes du Patronat et les conditions actuelles de pénurie : 30 h hebdomadaires sans maintien du salaire - "reclassement" hors de Cholet.

Aussi, ils ont décidé d'organiser le samedi et dimanche 18 et 19 novembre, des journées portes ouvertes pour populariser et étendre leur lutte contre tout licenciement, à tous les travailleurs du Choletais.

Ce fut un succès inespéré et de nombreux contacts et discussions ont eu lieu avec les autres travailleurs du Choletais, eux aussi menacés.

A noter l'attitude de la Direction qui a usé de toutes les pressions pour empêcher cette manifestation, menaçant au début d'arrêter l'activité de l'ensemble de l'entreprise, puis se contentant le dimanche d'entraver le succès, en coupant l'électricité, l'après-midi.

LA Société Coopérative  
"Coin de Terre" assigne le promoteur  
CHUPIN-IMMOBILIER

→ Contre les malfaçons de La Girardière et de La Bourie.

A l'initiative d'un comité regroupant 90 familles, une procédure a été engagée contre le promoteur CHUPIN, promoteur cumulaire bien connu à CHOLET puisqu'il assure la quasi-totalité des réalisations publiques de la région choletaise avec la bénédiction de LIGOT (50% des actions de CHUPIN sont détenues par un certain DEBRE...)

Cette action concerne 200 familles sur 600-700 pavillons construits en grande hâte lors de la naissance des premières "chalandonnettes" (à l'initiative de Chalandon, ex-ministre du logement).

n.B. (Rappel) Réunion COMITÉ PLACE  
Jeudi 2 décembre Fraternité Protestante  
20H-30.

# LE PROCÈS EN APPEL DES 25 ÉTUDIANTS

## UN RAPPEL DES FAITS

L'APL s'est de nombreuses fois fait l'écho tant des luttes universitaires que de la répression subie par les étudiants à la suite de ces luttes.

Mais ces articles, écrits par des universitaires pour être lus par d'autres universitaires, ont toujours eu l'inconvénient de supposer de la part du lecteur la connaissance complète des luttes se déroulant dans les facultés et de se baser sur des faits supposés connus de tous, ce qui n'était pas obligatoirement le cas.

Aussi, paraît-il utile de rappeler les événements de la dernière année universitaire, événements qui ont débouché sur l'inculpation de 25 étudiants, dont le procès en appel se déroulera le 7 décembre à Rennes.

Il est moins question ici de faire une analyse de la "crise" de l'université que de rappeler un certain nombre de faits.



**DROIT / SCIENCES ECO / LETTRES**  
**SCIENCES : 75/76 : UN AN DE**  
**LUTTES, PLUS DE 3 MOIS DE**  
**GRÈVE.**

Le conflit a débuté en Droit, avec l'exclusion des enseignements d'une centaine d'étudiants régulièrement inscrits en DEA (Diplôme d'Études Approfondies, 3<sup>e</sup> cycle universitaire), par une commission pédagogique composée des enseignants de ces matières : exclusion réalisée pour des motifs aussi divers qu'inavouables (salarié, scolarité "saine", activités politiques) et de façon illégale.

Pour obtenir la réintégration des exclus, les étudiants de Droit votent la grève le 3 décembre, bientôt suivis par Sciences Économiques puis Lettres et Sciences, sur la

base du soutien aux exclus du DEA et contre le projet Soisson (porté alors à la connaissance des étudiants par le comité de grève).

Les vacances de Noël n'amèneront aucun affaiblissement du mouvement ; au contraire, en Droit, après une suspension symbolique de la grève pendant un jour à la veille des vacances, (ce pour empêcher les feds déjà partis aux sports d'hiver), la grève est revotée à la rentrée.

Mais, devant la détermination des étudiants, et après l'échec de nombreuses négociations (sur le problème des DEA, tant avec le doyen de Droit qu'avec la présidence de l'Université), la méthode musclée sera employée pour briser le mouvement.

Le 10 janvier, une manifestation étudiants enseignants se fait matraquer devant l'ENSM (plusieurs blessés...); Sparfel, président de l'Université et responsable départemental des Républicains Indépendants, vient lui-même au CHU, accompagné de flics, pour interroger les blessés.

Mais la répression aura pour conséquence de renforcer le mouvement de grève.

### ● UN COMPROMIS ACCEPTABLE

Finalement, le mouvement ne pouvant être brisé ni par l'intervention policière, ni par les étudiants d'extrême droite, les négociations à répétition aboutiront, après plusieurs manifestations, à un compromis permettant aux exclus de DEA de s'inscrire librement dans la filière de leur choix, sans limitation de nombre, ce qui avait toujours été refusé.

Bien que les commissions pédagogiques n'aient pas été supprimées pour les années à venir, et que le projet Soisson ne soit pas abrogé, les Assemblées Générales étudiantes votent la suspension de la grève pour le 26 janvier, dans l'attente d'un mouvement national.

### ● "L'ARRÊTE SOISSON"

En janvier 1976, Alice Saunier Seité remplace JP Soisson au secrétariat d'État aux Universités, et l'arrêté de réforme du second cycle universitaire (l'arrêté Soisson) est signé.

Cette réforme consacrerait un renforcement de la sélection par la mise en place à divers niveaux de commissions pédagogiques qui ont tout pouvoir pour admettre ou refuser un candidat à un enseignement, alors qu'auparavant, l'admission se faisait automatiquement.

Elle va renforcer la "spécialisation" des filières, et donner un contrôle, tant sur les matières enseignées que financièrement au patronat local (qui n'en demandait pas tant ...) ce sous le faux prétexte d'assurer des débouchés professionnels aux diplômés.

● **LA GREVE CONTRE L'ARRETE SOISSON : AVRIL - MAI 76**

Après les vacances de Pâques, le mouvement étudiant contre la réforme Soisson s'est étendu nationalement à toutes les facs.

A Nantes, Droit/Sciences-Economiques, Lettres et Sciences, se mettent successivement en grève les 15 et 16 avril, se joignant au mouvement national.

Après une période "calme", la trahison d'UNEF Renouveau et la "tièdèur" des partis de gauche, vont aider le gouvernement à la reprise en main de l'Université.

Bien que la détermination demeure la même (le nombre de facs en grève ne varie que peu, malgré les appels à la reprise de l'UNEF Renouveau), le mouvement entre alors dans une phase plus défensive qu'offensive.

Vers la mi-mai, devant les problèmes de répression, la lutte a tendance à se "localiser" ville par ville.

Le pouvoir localement va alors :

- \* refuser toute négociation sur les modalités d'une éventuelle reprise des cours ;
- \* faire un chantage continuels aux examens et à la validation ;
- \* employer des vigiles privées et les enseignants du Syndicat Autonome (Extrême droite) ainsi que divers gros bras pour protéger une minorité d'étudiants réactionnaires voulant suivre leurs cours ;

- \* soutenir les actions et provocations de l'UNI (syndicat étudiant fasciste) et de l'extrême droite pour briser la grève ;
- \* matraquer les manifestations ;
- \* puis utiliser les conseils de discipline.

Malgré cela, les cours ne peuvent se dérouler en Droit-Sciences-Economiques ; le 11 mai, Sparfel fait envahir la fac de Droit par 200 policiers et CRS ; celui-ci pénètre dans les amphes à la tête de la police, désignant lui-même les étudiants à arrêter ; la faculté est évacuée, puis fermée.

Le 12 mai, étudiants et enseignants manifestent en ville aux cris de "Sparflie, hors des facs !" pour protester contre l'intervention policière, malgré les risques de répression. En effet, les CRS sont là, devant la présidence de l'université.

Mais la manifestation n'a pas cet objectif : elle occupe le théâtre Graslin, rebaptisé "fac de Droit-Sciences-Economiques" dans lequel se tient une conférence de presse.

Le Théâtre est évacué sans incident, une "ronde de sécurité" est faite : rien à signaler...

On apprendra ensuite qu'un "incendie" bidon s'est déclaré... 30 minutes après le départ de la manifestation.

● **LA CHARGE DES FLICS**

Alors qu'elle regagne le Pont Morand où elle doit se disperser, elle est chargée une première fois par la police, sans aucune sommation.

Après cette première dispersion qui entraîne de nombreuses arrestations, les "rescapés", regroupés près du monument des 50 otages, sont une nouvelle fois chargés avec sauvagerie.

Plusieurs étant précipités dans l'Erdre, où les pompiers devront effectuer des recherches jusqu'à 20 Heures.

Après cela, ratonnades et quadrillage dans le quartier : le scénario habituel : 87 interpellations ; le jeudi soir, la faculté de Sciences est occupée par les grévistes puis évacuée par la police...

Cela n'arrêtera pas la grève, des garanties étant exigées pour la reprise des cours (validation des trois premières années de Droit, programme et dates des examens) ; fin mai, la lassitude l'emporte et la grève est arrêtée par l'Assemblée Générale interfacultés, sans que des garanties sérieuses aient pu être obtenues.

### QUADRILLAGE POLICIER DES EXAMENS !

La présence des vigiles de Sparfel, l'intervention quasi journalière de la police, les provocations organisées, ponctueront la fin de l'année universitaire et troubleront le déroulement des examens, surtout en Lettres, marquant aussi la volonté d'un grand nombre d'étudiants de ne pas "baisser pavillon" malgré l'arrêt de la grève.

Fin juin, les vacances universitaires : le pouvoir va pouvoir tranquillement régler ses comptes : 25 étudiants vont être cités à comparaître devant le Tribunal Correctionnel de Nantes en vertu de la loi anti-casseur, sur plainte de la mairie.

Plus d'un millier de manifestants le 12 mai, 87 interpellés...25 étudiants et lycéens cités...mais pas un seul enseignant impliqué : le pouvoir a coisi ses otages, comme le fera remarquer l'un des avocats lors du procès.

### SOUTIEN DU SGEN AUX 25 INCULPES

Le 7 décembre à Rennes, sur appel à minima du Parquet, les 25 inculpés repassent en jugement. Il est clair que le pouvoir s'accroche à sa proie. "Ils" ne veulent pas se retrouver dans cette situation.

Il veut en outre, obtenir pour la première fois une application de la loi anti-casseurs dans notre région. A Rennes, Toulouse, Montpellier, Orléans...il emploie la même tactique : briser le mouvement universitaire, l'isoler, s'en servir contre d'autres catégories sociales opprimées.

Or, le mouvement universitaire n'est pas isolé, c'est la même représentation qui s'exerce sur les paysans

### UN PROCÈS COMME TANT D'AUTRES

Le procès aura lieu le 12 juillet, par citation directe, sans instruction préalable.

Devant le palais de justice, les forces de police empêcheront le public d'entrer, créant un véritable huis-clos de fait, qui ne sera levé qu'à près intervention des avocats, au bénéfice de 25 personnes, compte tenu de la prétendue exigüité de la salle (sans commentaire).

les enseignants et leurs syndicats, (SNES SUP, SGEN-CFDT) témoigneront en faveur des étudiants et les UD CFDT et CGT-FO affirmeront par ailleurs leur solidarité avec les inculpés.

Devant le vide du dossier, 24 étudiants sont relaxés, et l'un d'entre eux condamné pour "port d'arme par destination" sur des témoignages contradictoires de la police.

Voulant faire malgré tout un exemple, le pouvoir fera appel de cette décision : procès en appel le 7 décembre à Rennes..(et manifestation bien sûr...)

Correspondant APL  
(d'après les affiches du comité de soutien Droit)

GALA DE SOUTIEN AUX  
25 - JEUDI 2 DECEMBRE 18H  
ECOLE D'ARCHITECTURE  
(RUE MASSENET) avec G. SERVAT  
P. COUDON, G. FISCHER

(Cheix en Retz, la Vigne-Marrou,...)  
sur les ouvriers (Tréfimétaux...)

C'est pourquoi, il faut obtenir que les étudiants injustement inculpés soient relaxés.

Le SGEN-CFDT s'y emploie. Il demande à ses adhérents de se tenir prêts pour une manifestation à Rennes.

Le 7 décembre, jour du procès, il demande à toutes les organisations syndicales l'envoi d'un télégramme au Tribunal de Rennes, ce jour-là, pour réclamer la relaxe.

Il est prêt à envisager, avec les autres organisations syndicales tout autre moyen de riposte commune.

SGEN-CFDT de Loire-Atlantique

## SCANDALE DES IMPÔTS LOCAUX

Le comité des habitants de Nantes-Nord, lors du jeudi 18 novembre à laquelle assistaient 75 personnes, a décidé de continuer l'action contre les impôts locaux.

Mais il serait urgent que des comités se créent dans d'autres quartiers pour lutter contre cette taxe particulièrement injuste.

ATTENDEZ POUR PAYER

Vous habitez un logement H.L.M. Le loyer que vous payez bénéficie d'un abattement.

NANTES-NORD demande que ce même abattement soit appliqué à la valeur locative (base de calcul de l'impôt), ce qui en diminuerait le montant.

D'autres communes (Rezé, Bouguenais) l'ont obtenu. Nous l'exigeons de la Mairie de Nantes.

Dans un premier temps, nous demandons un délai de paiement pour nous donner les moyens d'obtenir ce dégrèvement.

Des habitants de Nantes-Nord passeront prochainement pour faire signer deux pétitions :

- L'une pour la direction des Impôts, demandant le report d'échéance ;
- L'autre à la Mairie pour l'abattement.

**CALCUL des IMPÔTS**

A la réunion du 18 novembre, un technicien des impôts a expliqué clairement le calcul des impôts locaux.

On paie la taxe d'habitation sur le montant de la valeur locative. Cette valeur est déterminée en fonction de la "surface pondérée" c'est-à-dire

la surface réelle plus la catégorie (qualité des matériaux de construction, hygiène, etc...) et des éléments de confort (eau, WC, chauffage central, vide-ordures, ascenseurs, etc...).

Pour un appartement de catégorie 6 (type Bout des Landes) de 60 m<sup>2</sup> de surface réelle et bénéficiant des éléments de confort donnés ci-dessus, la taxe d'habitation est calculée sur 88 m<sup>2</sup> environ (surface pondérée) et non pas sur la surface réelle.

Cette taxe ne tient aucun compte des revenus de chacun. De plus, elle augmente plus vite que le coût de la vie :

1971 : 20 % ; 1972 : 20 % ; 1973 : 15 % ;  
1974 : 20 % ; 1975 : 20 % ; 1976 : 3 % .

Par contre, pour 1976, année pré-électorale, cette taxe n'a été majorée que de 3 %.

Les habitants du quartier ont décidé de demander un report d'échéance pour le paiement des impôts. Ce laps de temps nous permettra de faire des démarches pour obtenir un abattement sur la valeur locative dont le pourcentage est décidé par la commune.

Sur Nantes; ce pourcentage n'est pas accordé, alors qu'une case spéciale est prévue sur le formulaire de l'impôt.

Les Habitants de Nantes Nord

P.S. Les habitants de Nantes-Nord pensent aussi faire une manifestation pour remettre les pétitions à la Mairie (sûrement le samedi matin, 11 décembre).



# NON A L'ABANDON DE LA PRÉVENTION

Tout le monde s'accorde à reconnaître la nécessité du travail de prévention spécialisée, pourtant les Dervallières, Bellevue, Nantes-Nord : 60 000 personnes environ, concernées et seulement 19 éducateurs, c'est déjà un problème (délinquance, animation, etc...).

Malgré cela les habitants des quartiers sont conscients des résultats acquis et des actions à long terme menées par les éducateurs, dont la principale est l'aide apportée aux jeunes et différents habitants à prendre eux-mêmes en charge leur problème et de continuer ainsi à l'intérieur du quartier l'action entreprise.

Ainsi à la Petite Sensive et aux Bruyères les habitants expulsés des baraquements ont pu organiser leur relogement ; aux Dervallières, l'action concertée des associations constituées ont obtenu un local permettant une coordination efficace entre elles : des stages de formation pour les jeunes en difficulté ont été constitués d'abord dans le quartier puis à la Petite Sensive et à Bellevue - le principe de ces stages est actuellement repris par les femmes non-salariées en vue d'une réinsertion professionnelle. A Bellevue, tout le monde a entendu parler du terrain de l'aventure... !

De plus, sur l'ensemble de ces quartiers les éducateurs ont apporté une aide efficace aux associations sportives en difficulté avec leurs jeunes.

Tout ce travail collectif permet de plus en plus aux quartiers de prendre en charge eux-mêmes leurs équipements et de ce fait éviter les heurts fréquents avec la minorité en difficulté.

Face à cette évolution réelle, les pouvoirs publics : la Préfecture, la Mairie, le Conseil Général sabotent consciemment le travail effectué en remettant en question toute l'organisation d'une véritable prévention, et ce, sous prétexte de querelles internes au Conseil d'Administration totale-  
ment incompétent.

En effet, à ce jour, tous les éducateurs sont licenciés "pour cause économique... !", et l'association est dissoute.

Les habitants, les associations et les organisations de ces quartiers ne peuvent tolérer que pour n'importe quel prétexte ces mêmes pouvoirs publics prennent des mesures totalement arbitraires et sont décidés à se donner tous les moyens d'action nécessaires pour conserver et continuer le travail entrepris.

Comité de Quartier  
(CAE). DERVALLIERES-BELLEVUE- PETITE SENSITIVE.

## LA FRANCE ET L'APARTHEID

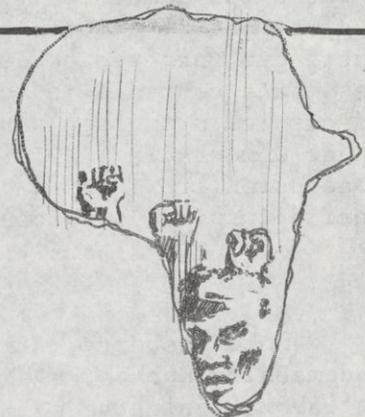
Le centre Nantes Tiers-Monde rappelle la réunion de formation ouverte à tous sur les problèmes économiques de l'Afrique du Sud :

- \* Cette réunion sera animée par Henri NOGUES ;
- \* Participation prévue du Mouvement "anti-Outspan" et d'étudiants africains à Nantes (F. E. A. N. F.)

Elle aura lieu dans les locaux du Centre Nantes Tiers Monde :  
9 rue des Hauts Pavés Nantes

Vendredi 3 décembre à 20H30

correspondant APL



# BASQUES de l'ILE D'YEU

## DEUX MEETINGS de SOLIDARITE



Deux meetings de solidarité avec les neuf réfugiés basques en résidence surveillée à l'Ile d'Yeu, se tiendront le jeudi 2 décembre à la MJEP de Saint Nazaire et le vendredi 3 décembre à la Maison des Jeunes des Dervallières.

Le mouvement basque organise ces deux réunions en vue de voir s'il est possible d'appeler à une marche sur Fromentine le 18 décembre.

Ils doivent être le point de départ d'une campagne visant à obtenir une levée des mesures arbitraires frappant ces réfugiés.

Au cours de ces meetings, en plus de la prestation de chanteurs et d'artistes basques, l'écrivain Legasse, au nom d'Askatasuna, et Tesoforo de Monzon, ancien ministre du gouvernement basque de 1936, prendront la parole. Deux avocats d'Euskadi-sud interviendront pour exposer la situation de l'autre côté de la frontière.

### ● LE PACTE : "GISCARLOS"

Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue jeudi soir au siège des Radicaux de gauche, pour des raisons de commodité, une délégation de plusieurs mouvements basques a demandé la levée des assignations à résidence qui sont le résultat d'une collaboration directe entre les polices française et espagnole.

### ● EN "DETENTION CAMOUFLÉE"

Défenseur des neuf réfugiés, Me Choucq a déclaré qu'il "n'y avait pas d'assignation à résidence à l'Ile d'Yeu, mais détention camouflée". Un régime, a-t-il ajouté, où le pouvoir exécutif peut arrêter et détenir des personnes, sans contrôle judiciaire, ne respecte pas les principes sur lesquels repose une démocratie". En conclusion, il a dit que ces méthodes étaient d'inspiration dictatoriale.

Koko Abeberry, directeur de l'hebdomadaire Enbata, a expliqué que la collaboration entre polices venait

du fait que l'obtention d'une autonomie en Euskadi - Sud aurait inmanquablement des répercussions au nord, c'est-à-dire du côté français.

Quant à Monzon, l'ancien ministre, il estime que l'heure de l'autonomie en Euskadi-sud est imminente. "Nous avons gagné après 150 ans de guerre, a-t-il dit, il ne peut y avoir de solution démocratique en Espagne sans qu'une solution convenable soit donnée à nos revendications nationales. Du reste, toute l'opposition espagnole en est convaincue".

Enfin, pour cloturer cette conférence de presse, un avocat de Bilbao a expliqué que l'amnistie décrétée par Juan Carlos ne concernait pas le peuple basque puisque, sur les 212 détenus politiques toujours incarcérés, 172 étaient des militants basques d'E.T.A. politico-militaire, ou militaire.

Le comité et Askatasuna remercie les 2 nantais qui ont été voir les Basques et ont publié leur témoignage dans l'avant-dernier n° de l'APL. Leur témoignage est extrêmement précieux. Rien n'interdit à quiconque de rendre visite aux Basques, mais il faut s'attendre en arrivant à quelques tracasseries de la part de la police. Ainsi, P. Benoît, journaliste à Libération a été soumis mercredi dernier à une vérification d'identité après quoi, il a pu travailler comme il l'entendait.

2 inspecteurs des R.G. sont chargés du contrôle des visiteurs. Fraichement arrivés sur l'Ile ils viennent de relever leurs collègues. L'un a le physique d'un père tranquille, l'autre donne dans le genre gaucho "vu par le Parisien libéré" : cheveux longs tombant sur les épaules et tenue vestimentaire négligée. En demandant vos papiers, ils outrepassent leurs droits : mais que faire contre ce genre de pratique illégale ?

Le comité a besoin d'argent : M. FILLION 40, rue des Chataigniers, "Les Palmiers", Nantes CCP 887 236 T Paris. Mention : Pour les Basques.

UN appel est lancé à toutes les organisations pour obtenir la levée des mesures de placement en résidence surveillée. Un petit pas dangereux pour la démocratie libérale vient d'être franchi.

# SOUTIEN A LA LIBRAIRIE 71

## - SUITE -

Nous publions deux lettres dans le cadre du débat qui se développe actuellement concernant la librairie 71 (cf APL n° 161, page 15) : problèmes posés par la gestion pratique de la librairie, problèmes posés par son orientation sur le fond.

Notre but n'est pas une mauvaise querelle : ces questions, que nous commençons à discuter à la réunion APL du vendredi soir, sont sérieuses.

Tous les vrais amis de la Librairie 71 sont concernés. Une réunion suffisamment large est nécessaire. Evidemment, les salariés, anciens salariés ou employés "intérimaires" de la Librairie sont déjà partie prenante dans la discussion.

Collectif APL

### UNE ERREUR POLITIQUE DE L'APL

"Camarades,

"Non, vraiment pas d'accord avec l'attaque en règle du collectif APL contre la Librairie 71.

"Que l'on remette en cause les problèmes de sécurité pour la librairie, ça passe encore bien qu'il soit stupide d'étaler ce genre de choses en plein public !

"Et après tout, il y a beaucoup de sous-entendus, les lecteurs ne possèdent pas tous les tenants et les aboutissants pour se faire une opinion vraie.

"Mais accuser la librairie 71, de "flotter politiquement", ça me semble absolument absurde.

"C'est faire du "flottement politique" que de rencontrer à la librairie des adhérents aux partis, des gauchistes, des inorganisés ???

"A moins que je sois complètement con, ça me semble être au contraire une véritable prouesse politique, une réussite tout à l'actif

de la librairie.

"Pour moi, la Librairie remplit totalement son rôle dans les limites humaines des militants qui s'y consacrent.

"Fidèle correspondant de l'APL et militant actif auprès de la Librairie 71, il me semblait utile de vous dire mon avis ; et de rectifier à mon niveau ce qui me semble une "erreur" politique du collectif APL."

Un lecteur

### UNE LIBRAIRIE "PURE ET DURE ?"

Camarades !

"Je n'écris jamais mais là je trouve que vous dépassez les bornes : j'ai vraiment envie de gueuler !

"Vous vous êtes permis d'étaler un article au nom du collectif APL qui commence à me faire poser des questions sur vos conceptions politiques. Plus particulièrement à propos de la Librairie 71.

"- vous aviez posé le problème de la sécurité, quelle clairvoyance !...

- vous avez constaté un flottement politique, c'est merveilleux.

- la librairie accueille des gens de gauche liés à des partis, quelle horreur !

Pardon mais je ne peux m'empêcher de dire connards !

- vous aviez rêvé de faire une manif de masse, pas de chance... Pourtant c'était "juste".

- vous pensez que le rôle de la librairie n'est pas celui que vous rêviez, dommage pour vous et peut-être heureusement pour moi et tous les cons comme moi qui se posent des questions sur le gauchisme.

"Vous feriez mieux de dire clairement que vous n'êtes pas d'accord avec

→

la politique de la Librairie et d'en parler avec les gens concernés.

"Vous voudriez la saboter, vous ne pourriez mieux vous y prendre.

"Désolé, mais moi je suis d'accord à ce que les gens des partis y pénétrant.

"Je me demande quelle conception de la librairie vous avez :

- une librairie "marjo" ?

- une librairie pure et dure qui dure un moiset on fait une manif de masse pour dire que c'est dégueulasse ?

"Je suis d'accord que des tels actes (l'incendie, les vitrines) doivent nous faire réfléchir. Mais je crois que vous marchez à côté de vos pompes.

"Au cas où la révolution éclaterait prévenez-moi quand même, j'aime bien bouffer du faf.

"A mon avis, cet article est très révélateur de quel socialisme vous voulez, bon j'arrête car je vais repartir.

"Ah, si un détail : "l'APL qui conserve certains liens pratiques avec la librairie 71" C'est seulement un lien pratique ? ?

"Si c'est cela, ça veut dire : nous on est bien, mais la librairie ? Mais, on s'en sert : parce-que c'est pour la bonne cause.

"Faites gaffe quand même de ne pas vous tromper de cause...

P. S. : Je me bats pour construire le parti révolutionnaire, sera-t-il accepté par le collectif A. P. L. ?

Nota : A propos de la répression, il existe un bouquin pas mal qui s'appelle le "guide du militant" de DENIS LANGLOIS qui est à lire avant qu'il ne soit trop tard. C'est une forme de soutien."

Un internationaliste qui a commis le péché de connaître des gens de gauche traditionnels.

## "VIETNAM : IL Y EUT UN SOIR, IL Y EUT UN MATIN"

Les premiers jours d'une révolution, les premières semaines d'une paix perdue depuis trente ans, les premiers mois de l'édification d'une société nouvelle, le passage de Saïgon-la Poutain à la ville Ho Chih-Minh : c'est ce que s'attache à décrire le film tourné de mai à septembre 1975 par une équipe de "Fraternité Viet-Nam".

Document inédit sur la vie quotidienne, interviews de personnalités de l'extrême gauche et d'étrangers restés au Viet-Nam, reportage sur les stages de rééducation, les cours du soir pour adultes, les campagnes d'hygiène, la réinsertion des délinquants, la place de la religion ;

Ce film exceptionnel est avant tout une mosaïque d'impressions et non une étude exhaustive.

C'est un témoignage engagé, pas un film "neutre".

Un film fait par des vietnamiens et non par des occidentaux...C'est peut-être ce qui fait toute sa valeur.

### Ce film passera :

Le jeudi 9 décembre à 20H30  
Bourse du travail  
Salle Ambroise Croizat.

### CONTRE LA PUB' D'E.D.F.

Une exposition de propagande EDF sur l'énergie nucléaire a lieu en ce moment au C. R. D. P.

Les petits enfants des écoles arrivent en car pour jouer avec les beaux tableaux électroniques.

Les enseignants qui disent "non au nucléaire" protestent contre cette utilisation des locaux du CRDP\*, ils appellent à un rassemblement le mercredi 1er décembre à 14H30 devant le CRDP, chemin de la Jonelière (derrière l'inspection académique)

C. E. A. (comité des enseignants antinucléaires)

\* Centre Régional de Documentation Pédagogique.

## NOUVEAU CAS DE CENSURE à l'APL.

en raison de l'intervention d'une certaine catégorie du personnel nous vous prions de nous excuser des interruptions momentanées de l'image et du son.



● "Nous avons été informés que vous trouviez notre article "à propos de la contre-manifestation de Laissez-les vivre" trop long et que vous comptiez le raccourcir."

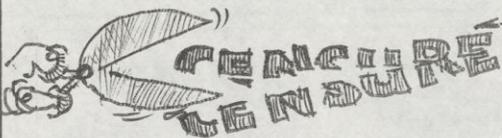
"Nous comprenons très bien ceci ; cependant nous tenons à nous élever fermement contre des raccourcissements qui ont été en fait, des coupures d'introductions de paragraphe (une phrase sautée de ci de là) et qui comme par hasard, ont totalement rendu incompréhensible l'article."

"Notre article était sans introduction (vous avez omis les trois phrases du départ qui expliquaient que c'était un compte-rendu du débat qui avait eu lieu en coordination des groupes de femmes le lundi suivant la manif)."

"Vous avez mis à la suite d'un autre article polémique. Il y a des phrases tronquées ne concernant qu'une seule tendance exprimée en AG."

"Enfin, la coupure de la signature laisse croire qu'il ne s'agit non de participantes à l'AG mais de participantes à la manif."

Les mêmes participantes à l'AG des groupes femmes.



Si la première partie de l'article a été supprimée, c'est que le contenu en était le récit des faits et en cela faisait donc double emploi avec l'autre texte sur le même sujet.

Quant aux coupures des phrases elles nous semblaient nécessaires pour la compréhension sans pour cela en changer le sens ni privilégier une tendance pour une autre.

De toute façon, nous tenons à préciser que l'APL ne reproduit correctement un débat où des divergences importantes existent que si les différentes positions sont expliquées et défendues contradictoirement le vendredi soir aux réunions de l'APL.

## COORDINATION des Groupes Femmes Nantes

● A la coordination de juin, on a discuté du type de coordination à mettre en place :

- proposition de la coordination des groupes déjà existants sur des initiatives et des discussions ;
- proposition de création de commissions par thème (formation professionnelle, commission juridique) ;
- autonomie des groupes continuant à fonctionner également selon leur propre mode et leur propre rythme ;
- liaison avec le bulletin "information des femmes" (Paris).

On a trouvé que la Maison des Femmes, comme centre de regroupement, d'initiative et de mise en commun de moyens, c'était une bonne idée.

Le 4 Décembre

14 h

Centre social des Bernadières  
rue de Dijon  
SAINT HERBLAIN  
(Bellevue, place Centrale).

### ORDRE DU JOUR PROPOSE

- \* Maison des femmes ;
- \* perspectives d'intervention :
  - MLAC
  - autres propositions (des textes parviennent aux groupes)
- \* Actions plus ponctuelles (affaire du divorce-texte du groupe PTT.)

● Comme la discussion se poursuivra dans la soirée, chacune apporte sa bouffe.

Groupes Femmes

